

Plus de 2 000 cas d'intoxications alimentaires durant le premier semestre

Inconscience des consommateurs et laxisme du contrôle

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3650 - Lundi 24 août 2015 - Prix : 10 DA

Lors d'une opération qui se poursuit

Deux terroristes abattus à Skikda

Page 24



Reportage

Alors que l'été touche à sa fin

Le diktat continue sur les plages

Page 4

La reprise imparfaite

Par Mohamed Habili

Il a suffi que la Chine dévalue sa monnaie, ce qu'elle a fait il y a à peine une semaine - il est vrai dans une proportion non négligeable, puisque la dernière dévaluation de cette importance remonte tout de même à 1994 - pour que le marché boursier plonge plusieurs jours d'affilée pour la première fois depuis 2009, mettant du même coup fin à l'une des plus longues périodes de hausse continue de son histoire, et pour que dans la foulée les cours du baril accentuent leur dégringolade. Encore faut-il faire remarquer que dans un contexte global toujours incertain, en ce sens que la question se pose plus que jamais de savoir si l'économie mondiale s'attarde dans la crise de 2008 ou si plutôt sa reprise, bien que réelle, reste fragile, et donc sujette à des retournements, le plus remarquable ce n'est pas qu'il y ait quelque part une baisse, mais qu'il y ait eu une hausse durable dans un secteur donné quand tous les autres, ou quasiment, sont allés de mal en pie. Il viendra nécessairement un moment, qui peut-être est au moins en partie déjà là, pour que cette question cesse de se poser, soit parce que la reprise annoncée notamment par les Américains se sera confirmée d'une façon éclatante, soit parce que les choses se seront à ce point dégradées au contraire que plus personne n'osera soutenir que la crise de 2008 appartient au passé.

Suite en page 3

Plusieurs syndicats menacent de paralyser le secteur

Le spectre de la grève plane sur la rentrée scolaire



Les syndicats de l'Education, non convaincus des promesses de leur ministre, M^{me} Nouria Benghebrat, menacent de faire revivre au secteur le drame de l'année dernière si leurs revendications ne sont pas prises en charge. Lire page 3

Ligue I Mobilis (2^e journée)

Le CSC nouveau leader

Page 23



Festival de la musique diwan

Le groupe marocain «Lemchaheb» ouvre le bal

Page 13

Plus de 2 000 cas d'intoxications alimentaires durant le premier semestre

Inconscience des consommateurs et laxisme du contrôle

■ Les intoxications alimentaires prolifèrent. Plus de 2 000 cas sont enregistrés depuis le début de l'année en cours à l'échelle nationale, selon le département du Commerce.

Par Louiza Ait Ramdane

Ces chiffres ne sont que la partie visible de l'iceberg, sachant que la plupart des cas d'intoxications ne sont pas signalés et échappent donc au système de surveillance. Le risque d'intoxications alimentaires, surtout en cette période de grandes chaleurs, pèse comme une épée de Damoclès sur la tête des gourmands. Si les intoxications alimentaires font leur lot de victimes tout au long de l'année, l'été est une période à haut risque en raison, notamment de la fragilité des aliments exposés aux grandes chaleurs. Depuis le début de cette saison estivale, plusieurs cas d'intoxications ont été signalés dans beaucoup de régions du pays. Au total, 2 236 cas sont enregistrés durant le premier semestre de l'année courante, à travers 38 wilayas. La wilaya de Boumerdès vient en tête du classement avec 255 cas, suivie de Béjaïa qui a enregistré 244 cas et Batna avec 152 cas. Les intoxications alimentaires constituent un danger certain pour la santé publique. L'on se rappelle du triste épisode qui a secoué, le mois dernier, la wilaya de Batna où trois personnes, dont deux enfants, ont



P.V.D.K.

est mis sur le manque de vigilance et d'action des collectivités locales sur le terrain. Les services de la répression des fraudes contrôlent régulièrement, selon la responsable du ministère du Commerce, les produits dits à risque pour la santé des consommateurs. Pour ce qui est du premier semestre de l'année en cours, 390 370 interventions ont été effectuées dont 203 177 pour le secteur agroalimentaire.

Le bilan est aussi lourd pour ce qui est des infractions constatées puisque 34 380 dossiers de poursuites judiciaires ont été établis et d'importantes quantités de divers produits évalués à 130 42 millions de dinars saisis. Les campagnes de lutte contre les intoxications se sont soldées par la fermeture de plus de 1 000 commerces, indique la représentante du ministère du Commerce, Malika Benzned.

Concernant les infractions constatées, le manque d'hygiène vient en tête avec 47,47 % suivi par la détention et la mise en vente de produits impropres à la consommation avec 09 %. La pâtisserie et les viandes sont en tête des produits qui sont à l'origine des intoxications alimentaires. L. A. R.

trouvé la mort suite à la consommation de cachir qui a provoqué le botulisme. Les statistiques indiquent que 60% des intoxications sont collectives et se produisent en été.

Presque la moitié des cas sont enregistrés dans les restaurants. Le plus grand risque d'attraper une intoxication alimentaire se trouve plus particulièrement dans les fêtes de mariage et de circoncision. Des

événements de joie qui se transforment parfois en de mauvais souvenirs. Les restaurants universitaires et même les cantines scolaires ne sont pas épargnés.

Les gens se soucient peu des normes d'hygiène et ne respectent pas trop la chaîne du froid. Pour ce qui est des cuisines des restaurants et gargotes, la situation est pire. Même la viande hachée, considérée comme un produit hautement périssable,

est préparée à l'avance par les apprentis et peut rester dans les étalages du restaurant pendant toute une journée. En dépit des sanctions infligées et de quelques fermetures de commerces, des lieux de restauration continuent de présenter dans plusieurs quartiers de la capitale une image repoussante alors que les services concernés se rejettent la balle. Toutefois, dans la plupart des cas l'accent

Salon national de la vannerie

Aïcha Tabagou inaugure la 2^e édition à Boumerdès

Aïcha Tabagou, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat a inauguré, hier, le Salon national de la vannerie dans sa deuxième édition qui se tient du 23 au 27 août à la maison de l'environnement de Boumerdès. 45 artisans émanant de 26 wilayas du pays participent à cette manifestation. La ministre accorde beaucoup d'importance à l'artisanat, la raison pour laquelle elle a insisté pour la concrétisation du centre de l'artisanat implanté à Dellys, lequel est bâti sur une superficie de 510 m² dont les travaux sont en cours. Pour la concrétisation de ce projet, une enveloppe financière de plus de 5 milliards de centimes a été allouée pour un délai de réalisa-

tion de 15 mois. Intervenant, le directeur du tourisme Zoulim Nour, a rassuré que le projet est en cours avec un taux d'avancement des travaux ayant atteint 66%.

4 639 artisans recensés et la création de 8 570 postes d'emploi

Dans une déclaration à la presse Aïcha Tabagou a indiqué que son secteur a pris en charge le dossier de l'artisanat. Pour preuve, depuis son installation, pas moins de 4 639 artisans dans diverses activités artisanales ont été recensés. Lesquels ont créés 8 570 postes d'emploi. «Ces activités traditionnelles et notamment ancestrales doivent être encouragées». Elle a

ajouté que dans le cadre du soutien aux activités traditionnelles et ancestrales «4 artisans ont bénéficié d'une aide financière de 2 626 205,86 DA et 12 autres artisans récemment agréés ont bénéficié d'une aide de plus de 5 423 255,95 DA». La ministre n'a pas manqué de signaler le nombre de locaux commerciaux réalisés dans le cadre du programme du président de la République qui sont attribués aux artisans. Sur les 2 940 réalisés, 2 577 ont été attribués dont 1 240 au profit des artisans, s'est-elle félicitée. Quant aux projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, elle a indiqué que la wilaya de Boumerdès a bénéficié de deux projets importants, des centres d'artisanat, l'un à Dellys et l'autre à Bordj-Menaïel. A partir

de ce Salon de la vannerie, la délégation ministérielle a découvert les potentialités et les richesses de notre patrimoine culturel ancestral. Pour elle, le développement du secteur de l'artisanat est une nécessité. A l'issue de cette visite à Boumerdès, Aïcha Tabagou, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, a visité le projet de réalisation de la maison de l'artisanat au chef-lieu de wilaya avant de visiter les stands des produits artisanaux implantés au Front de mer à proximité de la plage centrale à l'occasion de la saison estivale. Le site, faut-il le signaler, accueille au quotidien des milliers d'estivants de diverses régions du pays. A.Kichni

Système LMD

Ouvrir un débat de fond

Le secrétaire général du Syndicat national des enseignants universitaires (SNEU), Messaoud Amarna, a mis l'accent, à Oran, sur la nécessité d'ouvrir un débat approfondi sur le système LMD afin de «détecter ses points forts et ses faiblesses dans le but de renforcer cette expérience» entamée il y a une décennie par l'université algérienne. M. Amarna a estimé, à l'ouverture de l'université d'été du SNEU relevant de la Centrale syndicale UGTA, que le débat consacré au bilan du LMD permettra de «mieux cerner la réalité des réformes initiées dans le secteur de l'enseignement supérieur, et mettre en

exergue les forces et les faiblesses de cette expérience pour apporter les solutions adéquates». L'évaluation du système LMD, thème retenu pour cette deuxième université d'été du syndicat, permettra d'aboutir, selon M. Amarna, à des visions claires et pratiques pouvant servir de socle pour renforcer les réformes que connaît le secteur. Les recommandations de cette université d'été seront présentées lors de la conférence nationale sur le système LMD qu'organisera, au courant de cette année, le ministère de tutelle, a-t-il dit. Pour le recteur de l'Université Oran 2 de Belgaid, Benmezziane Benchergui, l'im-

plication des enseignants, des étudiants, des syndicats et autres partenaires dans le débat sur le LMD «renforcera ce système et donnera une nouvelle dynamique à l'université algérienne». «Le LMD est un système adopté à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons l'ignorer. Son évaluation périodique est plus que nécessaire afin que les universités du pays puissent assurer une formation de qualité aux étudiants», a-t-il affirmé. Près de 400 délégués représentant différents établissements universitaires du pays ont pris part à l'ouverture de l'université d'été du SNEU, marquée par la présence de plusieurs personnalités, de

représentants de la Centrale syndicale UGTA et de responsables de plusieurs universités du pays. Plusieurs thèmes seront débattus lors de cette rencontre dont essentiellement ceux inhérents à la lecture juridique des textes de loi et la gestion du système LMD, l'unification des programmes et cursus du 1^{er} et 2^e cycles et le rôle des comités pédagogiques nationaux, le système LMD et les exigences du développement national, ainsi qu'à ceux liés aux formules et offres de formation et leur apport au marché de l'emploi et l'entrepreneuriat. R. N.

Plusieurs syndicats menacent de paralyser le secteur

Le spectre de la grève plane sur la rentrée scolaire

Les syndicats de l'Education, non convaincus des promesses de leur ministre, M^{me} Nouria Benghebrat, menacent de faire revivre au secteur le drame de l'année dernière si leurs revendications ne sont pas prises en charge.

Par Thinhinene Khouchi

Le drame de l'année scolaire 2014/2015 risque de se reproduire. En effet, suite aux promesses de la ministre de l'Education, Nouria Benghebrat, concernant la prise en charge des revendications socio-professionnelles des travailleurs de son secteur, les syndicats nullement convaincus annoncent plusieurs grèves. Ils ont promis récemment de renouer avec la protestation pour dénoncer, selon leurs déclarations, la lenteur de la tutelle dans la prise en charge de leurs problèmes restés jusqu'à présent en suspens. Cette menace des enseignants contractuels et vacataires vient après la série de menaces de reprise de grève proférée par les intendants de l'éducation, les corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation. «Les enseignants contractuels comptent reprendre la protestation afin de dénoncer leur situation qualifiée de lamentable, et d'exiger par la même occasion leur intégration sans aucune condition», affirme le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie, qui, devant l'indécision du ministère de tutelle dans la prise en charge de leurs



Photo Le Jour

doléances, n'a pas exclu le recours de cette catégorie de travailleurs à la protestation après la rentrée scolaire afin de faire valoir leurs revendications. Le Syndicat national des corps communs et les

OP de la Fonction publique, affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) menacent de réinvestir le terrain de la protestation après la rentrée scolaire et de

chambouler le déroulement de cette année scolaire qui débutera dans deux semaines. Les responsables de ce syndicat ont tenu à dénoncer la suppression de l'article 87 bis qui n'induit aucune incidence financière sur la valeur du salaire national minimum garanti. En ce qui concerne l'augmentation de l'indemnité forfaitaire compensatrice des corps communs, Miloud Benmessaoud, coordinateur national du syndicat, affirme qu'«eux, ils ne bénéficieront que d'une légère augmentation de l'indemnité forfaitaire compensatrice qui oscille entre 700 et 2 800 DA». Il ajoute que «en dépit de la suppression de l'article 87 bis, le salaire national minimum garanti ne connaîtra qu'une légère augmentation». «Les corps communs de la Fonction publique qui perçoivent des salaires de 7 000, 14 000 et 16 000 DA, n'atteindront jamais un SNMG de 18 000 DA», explique-t-il. Pour sa part, afin d'évaluer la situation des lieux et prendre les décisions qui s'imposent, la Coordination nationale des enseignants contractuels et vacataires, affiliée au Conseil des lycées d'Algérie (CLA) convoquera son conseil national à la mi-septembre.

T. K.

3 000 agents contractuels de Sonatrach reviennent à la charge

Nouvelle grève de trois jours début septembre

Ne voyant aucun écho favorable à leurs doléances, quelque 3 000 agents de sécurité contractuels comptent revenir à la charge pour insister sur la satisfaction de leur cahier revendicatif.

Ils ne sont pas à leur première grève et ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à avoir revendiqué le droit de la permanisation. Le problème des contractuels refait surface ou plutôt ressortira, une fois de plus, de son silence face à une politique d'emploi défaillante et sans respect pour ce que doivent être les droits des travailleurs. Le gouvernement algérien qui a inventé cette option de bricolage aura à assumer les conséquences puisqu'il s'est avéré que le calmant ne peut être un remède. C'est en tout cas ce qui se constate dans les multiples protestations qu'observent les recrutés provisoires par l'Anem. La prochaine action de contestation sera signée par les agents contractuels travaillant pour le compte de l'entreprise Sonatrach dans les wilayas de Ouargla et Illizi, après avoir observé une grève au début du mois courant en vue de dénoncer «l'humiliation

dont a fait l'objet l'un de leurs collègues de la part d'un responsable au niveau du champ de Rhourd-Nouss». Ces protestataires comptent poursuivre leur protestation dès le mois prochain pour exiger «la régularisation de leur situation professionnelle et en finir avec le statut de précarité dans lequel ils sont confinés». Ils sont donc, quelque 3 000 agents de sécurité à menacer d'une nouvelle grève dès le début du mois prochain. Le mouvement sera tenu au niveau des champs pétroliers de Rhourd-Nouss, Haoud El Hamra et TFT de Ouargla et Illizi. Les mécontents comptent par ailleurs radicaliser leur grève si la direction générale et le ministère de tutelle ignorent encore les doléances déjà exprimées. Selon les informations données déjà par la presse «la décision de durcir le ton a été prise vendredi par une centaine d'agents contractuels regroupés au sein d'une coordination, une structure créée dans le but d'encadrer le mouvement». Au chapitre des revendications, ces contractuels réclament outre la permanisation dans leurs postes «un traitement équitable entre tous les agents de

sécurité de Sonatrach et la création d'un syndicat ou du moins le droit d'appartenir à un des syndicats du groupe». Il y a lieu de signaler que la situation des contractuels est la même dans tous les autres secteurs où ces recrutés éphémères sont en attente de régularisation. Quelques chanceux seulement ont eu droit à une permanisation comme c'était le cas des contractuels d'Algérie Poste et Algérie Télécom qui seront permanisés prochainement. L'ensemble des contractuels d'Algérie Poste et Algérie Télécom, recrutés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, seront «permanisés progressivement» selon la déclaration faite par le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication Iman Houda Faraoun. «Les employés d'Algérie Télécom (AT) et Algérie Poste (AP), recrutés dans le cadre des contrats de préemploi, seront étudiés au cas par cas et seront régularisés avant la fin de l'année en cours», a annoncé ce mercredi la ministre de la Poste et des TIC.

Yasmine Ayadi

Charte pour la paix et la réconciliation nationale

Louisa Hanoune insiste sur la nécessité de l'actualiser

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune a insisté hier à Alger sur la nécessité d'actualiser la Charte pour la paix et la réconciliation nationale dix ans après son adoption. «afin de pouvoir clore tous les dossiers encore ouverts à ce jour». Intervenant au troisième jour de l'université d'été du PT, M^{me} Hanoune a mis l'accent sur la nécessité de traiter tous les dossiers que la charte pour la paix et la réconciliation nationale n'a pas englobés. Pour la première responsable du PT, il s'agit également de remonter aux origines de la décennie noire en Algérie «non pas dans un esprit vindicatif mais pour tourner définitivement cette page douloureuse». Revenant sur la crise sécuritaire qui a bouleversé le pays pendant une dizaine d'années, la SG du PT a rappelé que sa formation politique avait soutenu la démarche de réconciliation nationale qui «en dépit de ses lacunes et paradoxes», constituait une «solution nationale avérée». «L'initiative de concorde civile et la Charte pour la paix et la réconciliation nationale bien que

portant sur le tout sécuritaire pour la première et partielle et paradoxale pour la seconde ont constitué une parade contre l'intervention étrangère et les tentatives d'internationalisation de la crise algérienne», a-t-elle soutenu. Evoquant le programme de son parti qui repose sur le «parachèvement des objectifs de la guerre de libération» pour ce qui est de la consécration de la souveraineté du peuple, M^{me} Hanoune a précisé que le PT était soucieux d'adapter ses priorités au contexte du pays. Elle a rappelé que son parti s'est lancé dans le militantisme suite à la confiscation, au lendemain de l'indépendance, de la parole au peuple par la consécration du régime du parti unique, jusqu'à la promulgation de la Constitution de 1989 qui s'est contenté d'asseoir une démocratie de façade. L'Algérie est certes sortie «indemne de toutes les crises mais il ne faut pas perdre de vue les effets qui ont découlé à plus d'un niveau», a-t-elle martelé. M^{me} Hanoune a, dans ce sens, appelé les autorités à «éviter les solutions superficielles dans le traitement des

crises à l'instar des événements d'In Salah et Ghardaïa où, a-t-elle argué l'exacerbation des disparités socio-économiques a favorisé l'explosion». «Même si les efforts consentis par l'Etat ont contribué à absorber la colère des citoyens, ils restent toutefois insuffisants et des mesures plus profondes s'imposent», a considéré M^{me} Hanoune. Sur le plan économique, la première responsable du PT a réitéré la position de sa formation à l'égard de plusieurs dossiers, y compris celui de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale de commerce (OMC) qui «s'annonce sous des conditions catastrophiques pour le pays». La priorité actuelle du PT est de «défendre l'entité de la nation, abstraction faite de la nature du régime» que «seul le peuple est habilité à changer», a-t-elle poursuivi. L'université d'été du PT, qui a débuté vendredi et se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, traite de plusieurs dossiers, dont les lois de finances depuis 2009 et les questions internationales, à l'instar de la question palestinienne et de la crise grecque.

R.N.

LA QUESTION DU JOUR

Le front intérieur

Suite de la page une

A priori une reprise qui jusque-là n'a reposé que sur la création monétaire ne peut qu'être imparfaite, au bas mot, à supposer bien sûr qu'elle ne soit pas entièrement illusoire. Ce n'est pas que cette thérapie soit mauvaise en soi d'ailleurs, mais enfin, il ne faut pas en abuser. Or les banques centrales occidentales la mènent depuis de nombreuses années, au cours desquelles les bourses ont été quasiment les seules à en bénéficier. Si la politique monétaire expansive n'a réussi qu'à faire monter les indices boursiers, qu'à faire flamber le prix des actions, le temps est peut-être venu de le reconnaître, et d'abord en y mettant fin. La plus importante d'entre elles, la Fed, la banque centrale américaine, justement, envisageait sérieusement, mais c'était compter sans le dévissage boursier de cette semaine, de relever les taux d'intérêt pour la première fois depuis près d'une décennie. Elle voulait ce faisant apporter la preuve que la reprise était bien réelle, puisque la croissance était censée se maintenir alors que l'argent avait désormais un coût, serait-il des plus faibles. Il ne serait pas étonnant qu'elle remette à plus tard, peut-être même à beaucoup plus tard, ce changement de cap, c'est-à-dire l'administration de la preuve de son excellence dans la conduite de la crise depuis son éclatement en 2008. Plus ce report durera, plus elle aura du mal à continuer de parler de reprise, jusqu'à ce qu'arrive un moment où elle ne pourra même plus prononcer ce mot. Reprise ou pas, toutefois, l'économie mondiale ne tient sa bouche hors de l'eau que grâce à la conjonction de deux facteurs : d'une part la relative bonne santé de l'économie chinoise, et de l'autre les trillions de dollars créés sans arrêt ex nihilo par la Fed. On peut le dire autrement : par l'économie réelle chinoise d'une part, et la création monétaire américaine de l'autre, encore que la Fed ne soit pas la seule banque centrale à faire dans cette production-là. La crainte de tous désormais, et en particulier des spéculateurs, maintenant que le ralentissement chinois se confirme, c'est que la Fed augmente ses taux d'intérêt, c'est-à-dire qu'elle diminue le régime de sa planche à billets.

M. H.

Alors que l'été touche à sa fin

Le diktat continue sur les plages

■ Alors que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a réaffirmé, dès le début de la saison estivale 2015, l'interdiction des solariums, et malgré toute l'encre que le débat a fait couler, rien n'a pu empêcher les «seigneurs» des plages de défendre leurs «territoires».

Par Mohamed Mabkhout

Face à la montée ininterrompue du mercure, la nouvelle Mecque continue toujours de recevoir ses visiteurs venus de tous les coins du pays. La Méditerranée persiste à les séduire par sa fraîcheur, sa vue imprenable, scintillante, ses vagues capricieuses. Les estivants, soucieux de la fin très proche de la haute saison, se ruent sur les plages. Un fait ordinaire en période de grandes chaleurs. Du sable fin, des galets ou des rochers ne sont que des détails pour le plaisir de la détente face à un été caniculaire. Un cadeau du ciel, mais qui cache une autre vérité. En leur qualité d'espace public, les plages ont été «privatisées» par la force. Un véritable diktat mafieux, défiant les différents responsables, qui par le passé ont annoncé haut et fort la gratuité des plages. Et voilà un autre été qui fait couler beaucoup d'encre. Malgré la fin proche de l'été, le diktat continue et ne cesse de faire parler de lui, témoignant ainsi d'une autre réalité du pays.

Août : gain facile et rush d'estivants

Les grandes chaleurs font que les citoyens se ruent sur les plages pour un peu fraîcheur. En effet, tout le monde vise un seul panneau d'indication, celui des plages. Août, mois des congés, coïncide avec la période des grandes vacances scolaires et enregistre ainsi un record en matière d'affluence. Une aubaine pour les écoliers, vu que quelques jours seulement les séparent de la reprise des cours. Entre canicule et temps libre, une virée pour s'allonger sur le sable doré. Les vacanciers ne sont jamais déçus. Les nuages sont en cette période en abandon de poste, quant au soleil il ne rate jamais l'occasion de se présenter chaleureusement, marquant un ciel dégagé aux visiteurs. Une chance aux fans du bronzage de profiter d'une



séance pour brunir à l'état naturel. Migrants ou riverains, tous apprécient cette période pour passer des journées de détente et de répit en ces moments de chaleur. Les plages les plus réputées d'Alger n'ont jamais vu autant de monde. Le tourisme local, en constante augmentation, donne une raison supplémentaire à certaines pratiques malhonnêtes de faire un gain facile par la location illégale des solariums aux estivants. Ces derniers ouvrent leurs portefeuilles aux «propriétaires auto-proclamés» face à la menace de l'exclusion de leur «territoire» par la force.

L'officiel versus le diktat bandit

La situation aujourd'hui parle d'elle-même, lorsqu'une décision officielle est formulée, sa réalité ne se reflète pas sur le terrain. Le cas des plages, un infime exemple parmi d'autres. Si les plages sont décrétées espaces gratuits aux visiteurs, cela sous-entend que la concession est illégale. La loi perd ici toute sa rigueur pour céder la place à l'anarchie. Le choix existe entre le gain ou la perte, et ces personnes qui n'ont rien à perdre imposent leur vision par tous les moyens. Ils visent alors la location illicite de parasols et tables aux estivants, dans des lieux qualifiés de «publics». Faire payer les estivants est devenu un acte ordinaire et ce, malgré la

décision officielle portant interdiction de solariums payants sur les plages. Il faut savoir que certaines d'entre elles sont patrouillées par des brigades de la gendarmerie. «Faire passer le solarium pour une propriété privée, la brigade de gendarmerie risque de le confisquer pour traquer les concessionnaires», nous a déclaré Salima lors de sa visite à la plage des Sables d'or à Alger. Les jeunes squatteurs louent l'équipement et préviennent les estivants de dire, lors du passage des gendarmes, qu'ils s'agit de leur propre matériel. Les squatteurs, souvent riverains des plages en question, pensent être les seigneurs des stations balnéaires. Intouchables et impunis, ils font la loi et imposent leur diktat et leurs règles sur le simple citoyen, profitant des brèches du manque de contrôle

de la police. L'estivant, entre la loi du plus fort et la chaleur brûlante de l'été, se soumet aux règles mafieuses. Depuis leur arrivée, les estivants sur les plages, vivent le calvaire. Car pour passer une journée de détente sur une plage publique, ils sont obligés de montrer leurs billets aux organisateurs «auto-proclamés». Quand les lieux de stationnement affichent complet, les circonstances font que naissent des parkings sauvages, où le citoyen est obligé de payer au moins le double du tarif de base, soit le prix de 100 dinars pour seulement garer sa voiture. Ils assaillent leurs proies pour tirer un bénéfice, entre 500 et 1 000 dinars, des sommes d'argent comparables à une journée de travail d'un simple fonctionnaire. Aujourd'hui, le diktat mafieux semble entrer en conflit avec les décisions des responsables. Depuis le début de la saison estivale, qui tire à sa fin, rien n'a pu arrêter une situation où l'audace est plus forte que la loi.

Qui sont les responsables derrière la concession ?

Miramar, Sables d'or, Alger Plage... et la liste est très longue des plages relevant de la wilaya d'Alger. Et pour citer toutes les stations balnéaires sur le territoire national qui subissent la pression des squatteurs, la liste sera interminable. Discrètement ou ouvertement,

rien n'arrête la quête du gain facile. Les directives de la gratuité des plages viennent s'inscrire dans le cadre de l'encouragement du tourisme local.

Une alternative pour créer des emplois et des services liés à cette activité. Mais entre les responsables officiels et officieux il y a des interrogations. Innombrables parasols et des jeunes vendeurs qui chôment toute l'année. Comment ont-ils pu avoir les moyens pour payer tout ce matériel et exercer la concession ? Les prix sont toujours excessivement élevés et ce, malgré la fin proche de la saison estivale. Un coup dur que subissent, principalement, les familles à petites bourses, entre 600 dinars jusqu'à 1000 dinars par journée pour une table et 4 chaises. À Alger, de nombreux jeunes tentent malicieusement de tirer profit sur le dos des estivants. À Miramar, une plage très réputée pour les Algérois, on propose discrètement des solariums, chose que nous a confirmé Abderrahmane, un habitué du lieu. Même constat réalisé par nous-mêmes à Alger Plage. À notre arrivée, jeune s'est approché de nous pour nous saluer et voir si nous avions besoin de quelque chose. «Bonjour, avez-vous besoin d'une table, des chaises, un parasol... Je suis là, rien ne vous manque...», a-t-il dit. À sa question, nous avons répliqué qu'«une table et quatre chaises serait l'idéal». Il a précisé que cela nous coûtera 1 000 dinars la journée. Nous avons alors refusé, lui rappelant la gratuité de la plage. «Non mais ce n'est pas le cas dans cette plage. Ailleurs je ne sais pas, mais ici vous devez payer», a-t-il rajouté dans le but de nous convaincre. Dès qu'un policier est passé, nous sommes allés le voir dans le but d'avoir sa version. Il nous a précisé que des personnes continuent d'essayer d'arnaquer les estivants en leur proposant leur matériel. Une question se pose : qui sont les personnes qui tirent les ficelles de cette activité illégale ? Il semble que l'anarchie n'est pas un rival facile à combattre.

M. M.



Commerce extérieur

Déficit de plus de 8 milliards de dollars sur les 7 premiers mois

■ La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 8,041 milliards de dollars (mds usd) durant les sept premiers mois de 2015 contre un excédent de 3,964 mds usd à la même période de 2014, selon les Douanes algériennes.

Par Samy D.

Les exportations ont atteint 22,924 mds usd entre janvier et juillet 2015 contre 38,49 mds usd durant la même période de 2014, soit une baisse de 40,44%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 30,965 mds usd contre 34,525 mds usd durant les sept premiers mois de 2014, en baisse de 10,31%. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 74% contre 111% à la même période de l'année précédente. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94,05% des ventes extérieures du pays, ont été évaluées à 21,559 mds usd contre 37,222 mds usd durant la même période de 2014 (-42,08%). Pour ce qui concerne les exportations hors hydrocar-



R.A.D.R.

bures, elles ont été de 1,365 md usd (près de 6% du volume global des exportations), en hausse de près de 7,73%. Les principaux produits hors-hydrocar-

bures exportés sont constitués notamment du groupe demi-probal des exportations), en hausse (+13,62%), des biens alimentaires avec 166 millions usd (-

13,99%), les produits bruts avec 59 millions usd (-10,61%), les groupes des biens d'équipements industriels avec 8 millions usd (-20%) et les biens de

consommations non alimentaires avec 6 millions usd (-14,29%). Quant aux importations, à l'exception des biens d'équipements agricoles qui ont connu une augmentation, celles des autres groupes de produits ont reculé. Ainsi, les importations du groupe d'équipements agricoles ont atteint 410 millions usd (+14,53%). Les plus importantes baisses des importations ont concerné les groupes des produits bruts avec des importations de 951 millions usd (-19,61%), des énergies et lubrifiants avec 1,37 md usd (-16,51%), les biens de consommation non alimentaires avec 5,175 mds usd (-15,73%) et les produits alimentaires avec 5,748 mds usd (-15,36%). Les importations des demi-produits ont reculé à 6,989 mds usd (-8,62%) tandis que celles des biens d'équipements industriels ont baissé à 10,322 mds usd (-4,1%).

S. D./APS

Emploi

Plus de 10 000 postes d'emploi à créer à Bouira

Plus de 10 000 postes d'emploi directs et indirects seront générés par la mise en service prochaine du périmètre irrigué du plateau d'El-Asnam et de la vallée du Sahel, a fait savoir hier, le chef du projet, Bendaoudia M'hamed. «Il est attendu la création de plus de 10 000 postes d'emploi dont 5 000 permanents, une fois ce

périmètre irrigué, qui s'étend sur une superficie de plus de 8 800 hectares comprise entre les wilayas de Bouira et de Béjaïa, entre en exploitation», a-t-il dit. Selon le même responsable, ce projet, dont les travaux tirent à la fin, aura un impact très important, notamment en matière d'augmentation du rendement des cultures

dans la wilaya de Bouira, connue pour sa vocation agricole. «Les gros travaux sont achevés et il ne reste que le volet énergie pour qu'il soit mis en service dans les prochains jours», a-t-il déclaré, rappelant que des essais avaient été effectués sur le site du projet à El-Asnam et ce, lors de la dernière visite du ministre de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. Ce projet a accusé des retards puisque son achèvement était prévu initialement pour la fin de l'année 2014. «Les travaux de renforcement de ce projet d'irrigation en énergie électrique sont en cours et il doit être mis en service dans les jours à venir», a-t-il dit. Ce périmètre, qui s'étend sur une superficie de 5 420 hectares dans sa partie située dans la wilaya de Bouira, sera irrigué à partir des barrages de Tiledit (Bouira), d'un volume mobilisable de 164 millions de m³, et de Tichy-Haf

(Béjaïa), d'une capacité de 120 millions de m³. Il permettra de développer davantage les cultures maraichères, ainsi que l'arboriculture, des spécificités culturelles auxquelles s'adonnent les agriculteurs des localités du plateau d'El-Asnam et de la vallée du Sahel. Le plateau d'El-Asnam est réputé notamment pour sa production de la pomme de terre qui peut atteindre un rendement de 300 qx/ha. Les études menées par les services agricoles tablent sur une production de plus de 120 000 tonnes de divers produits agricoles contre 30 000 actuellement.

N. T.

Chambre de l'artisanat et des métiers de Ouargla

Plus de 570 nouveaux artisans immatriculés au 1^{er} semestre

Au moins 574 artisans ont été immatriculés, durant le premier semestre de l'année en cours, au niveau de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Ouargla, a-t-on appris hier auprès de cette structure. Parmi ces nouveaux adhérents, 265 artisans activent dans l'artisanat d'art, 245 autres dans les services, en plus de 60 artisans activant dans la production de matière. Quelque 70% de ces artisans exercent dans la broderie traditionnelle, répandue dans la région de Touggourt, suivie par les activités de confection de l'habit traditionnel, de vannerie et d'art du sablage, a-t-on précisé. Sur la même période, 332 artisans, versés dans l'artisanat d'art et les services, ont été radiés, selon la même source qui signale que la CAM a enregistré une large adhésion d'artisans, sachant qu'entre 1998 (date de sa création), les nouvelles imma-

triculations n'excédait pas les 450 /an. Cet engouement des artisans a également été favorisé par les mesures incitatives prises en leur faveur, dont les facilitations accordées pour le montage des projets, l'accompagnement et le soutien technique par le biais du fonds national pour la promotion des activités d'artisanat, a permis de recevoir 1.951 nouveaux dossiers en 2013, contre 1.896 l'année 2014, pour atteindre un total 9.500 immatriculés à la CAM à la fin de l'année 2014. Ces mesures ont permis à près de 70% des artisans de la région de bénéficier d'aides et du soutien de l'Etat, par le canal des dispositifs d'aide à l'emploi, dont l'agence de gestion du microcrédit (Angem), l'agence de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la caisse nationale d'assurance chômage, selon la même source. En outre, 75 artisans immatriculés, entre 2013 et 2014, à la CAM se sont

vus accorder, dans le cadre du fonds national de promotion des activités de l'artisanat, des équipements et outils susceptibles de contribuer à l'amélioration, qualitative, des produits artisanaux et des conditions de travail des artisans, en plus de générer des emplois. Une opération est en cours pour réunir les dossiers des artisans éligibles, remplissant les critères requis et souhaitant bénéficier des aides et soutien de l'Etat accordés au titre du fonds précité. La wilaya de Ouargla dispose d'une maison de l'artisanat ayant bénéficié d'opérations de restauration et d'aménagement lui permettant de développer plusieurs segments de l'artisanat traditionnel, tels que la tapisserie, la broderie traditionnelle, la vannerie et l'art du sablage, en plus de favoriser et de promouvoir la commercialisation de ces produits.

R.G./APS

Inquiète de la conjoncture

Wall Street garde un œil inquiet sur la Chine

LES INVESTISSEURS de Wall Street surveilleront encore de près la Chine cette semaine dans l'attente de mesures de stimulation de la part de Pékin afin de freiner le ralentissement de la deuxième économie du monde. Les ratés de la croissance chinoise, les turbulences sur ses places financières et la dévaluation du yuan ont perturbé les marchés à travers le monde, en particulier la Bourse de New York. Wall Street a ainsi vécu vendredi sa pire séance depuis près de quatre ans, les trois indices de référence perdant plus de 3% après la publication d'un indice manufacturier confortant les craintes d'un atterrissage brutal de l'économie chinoise. La situation en Chine, avec ses effets dévastateurs sur les marchés actions et les cours des ressources de base, est devenue le principal motif d'inquiétude pour les traders américains. «Il y a beaucoup de nervosité autour des défaillances de la Chine et cela occulte le fait que l'économie américaine est saine et que celle de l'Union européenne se renforce», estime Alan Gayle, gérant de portefeuille chez RidgeWorth Investments. Dans ce contexte tendu, Carlo Cottarelli, directeur exécutif du Fonds monétaire international, a pris la parole ce week-end pour tenter de rassurer les marchés. «Il est totalement prématuré de parler d'une crise en Chine», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Rimini, en Italie. «L'économie réelle de la Chine ralentit mais il est tout à fait naturel que cela se produise».

R.E.

Fréquentation des plages à Béjaïa

Près de 3 millions de baigneurs

■ La surveillance des baignades est l'une des activités les plus importantes qu'exerce la Protection civile durant la saison estivale aux côtés de la lutte contre les incendies. Les chiffres liés aux interventions en disent long sur leur importance.



Par Hocine Cherfa

A ce propos, «le nombre d'interventions du 1^{er} juin au 18 du mois en cours, est de 3 330 sur les 33 plages autorisées à la baignade à Béjaïa», indique le communiqué signé par le capitaine Fatsah Soufi, chargé de communication à la Protection civile de Béjaïa qui souligne également que «le nombre de visiteurs et vacanciers a atteint, durant la période en question, plus de 2 960 000 baigneurs». Selon le bilan dressé à ce propos, il est précisé que 1 680 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine, 1 387 ont été soignées sur place, 257 ont été évacuées vers les centres de soins, 46 ont été sauvées à bord d'embarcations ou autres engins nautiques. «Malheureusement, nous

déplorons 15 décès par noyade», fait-on observer, précisant encore que 3 personnes se sont noyées hors des horaires de surveillance des plages fixés entre 07h et 20h30, 05 alors que le fanion était rouge (interdiction de se baigner), 1 par hydrocution probable, un enfant de 5 ans en raison de l'inattention des parents et enfin 5 autres dans des sites non surveillés par les maîtres nageurs. «Tous les noyés décédés sont de sexe masculin, âgés de 5 à 34 ans», souligne-t-on. 05 de la wilaya de Béjaïa, 02 de Batna, 02 de Sétif, 01 de chacune des wilayas suivantes : Médéa, Béchar, Djelfa, Alger, Touggourt et B.B.A. Le dernier noyé a été enregistré le 18 du mois en cours, disparu à la plage surveillée de Souk El-Tenine, à 11h15, repêché à 12h50. La baignade était

interdite, car le fanion hissé était rouge.

Le jeune homme est âgé de 21 ans, natif de Djelfa et résidant à Touggourt. La Protection civile lance un appel aux baigneurs à ne pas fréquenter les plages interdites, éviter de se baigner directement après un bain de soleil prolongé ou un repas copieux, se baigner dans les plages surveillées, ne pas dépasser la zone réservée aux baignades, surveillez vos enfants, particulièrement ceux dotés de jouets ou engins nautiques. Et aux véliplanchistes et amateurs de sports nautiques, il leur est conseillé de veiller à leur sécurité et à celle des autres en respectant une distance d'au moins 100 m du rivage et respecter les horaires de surveillance de la plage. Ceci afin d'«éviter la noyade». H. C.

Souk Ahras

Extension de la superficie du périmètre agricole irrigué de Sedrata

La superficie du périmètre agricole irrigué de la commune de Sedrata, dans la wilaya de Souk Ahras, a été étendue pour passer de 1 500 hectares à la fin de l'année 2014, à 2 200 hectares actuellement, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA).

Cette extension de 700 hectares a touché des superficies arables situées dans les localités de Bir Bouhouche (500 hectares) et de Zouabi (200 hectares), a précisé à l'APS Abderrahmane Mansouri. L'opération a permis d'intensifier les cultures agricoles, particulièrement la production maraîchère (pomme de terre et tomate, notamment) et

de «soutenir le système d'irrigation d'appoint des céréales», a-t-il déclaré, soulignant que le périmètre irrigué de Sedrata est exploité par 96 agriculteurs relevant des secteurs privé et public. Le rendement moyen de la production de pomme de terre saisonnière est évalué, au titre de la campagne agricole 2014-2015, entre 360 et 450 quintaux par hectare, a-t-il révélé, ajoutant qu'une chambre froide a été réservée dans cette commune pour le stockage de cette production de façon à réguler le marché. L'unité de transformation de la tomate industrielle en réalisation dans la localité de Bir Bouhouche dans le cadre des projets validés par le Comité d'as-

sistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), entrera en service le mois de septembre prochain, a-t-il fait savoir. Le périmètre irrigué de Sedrata a récemment bénéficié d'une opération d'aménagement portant sur la plantation notamment des arbres coupe-vent, ainsi que des canalisations drainage des eaux pluviales, a-t-on noté. Les agriculteurs activant dans ce périmètre ont bénéficié du soutien public pour l'installation de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et au pivot, a-t-on soutenu à la DSA.

Lamine D./APS

Université d'El-Oued

Des nouvelles spécialités en Master seront ouvertes cette année

Cinq nouvelles spécialités d'enseignement en graduation «Master» seront ouvertes, au titre de la nouvelle saison universitaire 2015-2016, au niveau de quatre facultés de l'université «Chahid Hamma-Lakhdar» à El-Oued, a-t-on appris des responsables de cette institution. Ces filières concernent l'économie monétaire et financière à la faculté des sciences économiques et commerciales, la prédication et la culture islamiques à l'Institut des sciences islamiques, la biologie et l'éco-

logie à la faculté des sciences de la nature et de la vie, en plus de deux filières en audiovisuel et qualification en éducation au niveau de la faculté des sciences humaines et sociales, a précisé le vice-recteur, Bachir Menai. Le même responsable a fait part également de l'ouverture, cette année, dans le cadre de la mise à niveau des établissements de l'enseignement supérieure, de 16 nouvelles spécialités au profit de plus de 50 doctorants, et ce, au niveau des huit facultés de

l'Université. Une tendance à la hausse du nombre de places en graduation «Master» est relevée cette année, en vue de répondre aux attentes des étudiants et des besoins du marché local de l'emploi, a-t-il estimé. L'université d'El-Oued compte un effectif de plus de 21 000 étudiants, répartis sur 8 facultés, et encadrés par plus de 750 enseignants, tous grades d'enseignement confondus, dont 30 nouvellement recrutés.

A.O./APS

Tipasa

Une nouvelle agence de la Badr à l'extrême ouest de la wilaya

UNE NOUVELLE agence de la Banque d'agriculture et de développement rural (Badr) a été ouverte récemment dans la ville agricole de Damous, à l'extrême-ouest de Tipasa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrite au titre du renforcement du réseau infrastructurel de la Badr à Tipasa, cette opération vise, selon la même source, «le rapprochement des agences commerciales des différents partenaires de la banque, dont notamment les agriculteurs. Ceci d'autant plus que la partie ouest de la région est réputée pour être à vocation agricole par excellence», a-t-on précisé. L'ouverture de la nouvelle structure, ayant coïncidé avec la célébration du double anniversaire de la Journée nationale du Moudjahid et de la tenue du Congrès de la Soummam, «permettra de faire baisser la tension sur les agences de Cherchell et Gouraya, en application de la politique nationale d'amélioration des prestations publiques», a-t-on souligné. Outre la ville de Tipasa, la Badr couvre une majorité des régions rurales de la wilaya, dont Koléa, Bou Ismail, Ahmeur El Ain, Hadjout, Sid Amar, Cherchell, et Gouraya. F.T.

Guelma

6 000 cartes Chifa attendent d'être reçues par leurs titulaires

PAS MOINS de 6 000 cartes Chifa disponibles dans la wilaya de Guelma attendent d'être retirées par leurs titulaires, a indiqué le directeur de l'antenne locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), Abdelkamal Boucetta. Les personnes concernées ont été destinataires de lettres les invitant à se rapprocher de cette structure pour retirer leur carte Chifa, mais «aucune suite n'a été donnée à ces correspondances», a précisé le même responsable.

Les cartes restées en souffrance à la Cnas sont réparties sur les différents centres de paiement d'Oued Zenta, Boucherie et Guelma, a ajouté la même source. Toutes les catégories sociales sont concernées par ces cartes qui ont été établies conformément aux dossiers présentés dont un grand nombre concerne les étudiants, a ajouté M. Boucetta. Des enquêtes sont lancées par les responsables locaux de la Cnas pour épurer cette situation, parallèlement à des actions de sensibilisation sur l'utilité et l'importance de la carte Chifa, a indiqué la même source.

R.R.



Sahara occidental

Les sociétés étrangères pillent les ressources naturelles

■ Le président de l'Observatoire pour la protection des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW), Erik Hagen, a dénoncé les sociétés étrangères qui, «complices de l'occupant marocain, pillent les ressources naturelles du Sahara occidental occupé».

Sameh B./ SPS

« Il y a plus de 11 sociétés importatrices de phosphate, 50 transportent la même mine et 4 sociétés impliquées dans le transport de la pêche, ainsi que d'autres sociétés impliquées dans l'exploration pétrolière, telles que la française Total et l'anglo-irlandaise San Leon », a-t-il précisé lors d'une conférence de presse animée au siège de l'Archive du ministère sahraoui de l'Information. M. Hagen a déclaré que l'ONG WSRW ne ménagera aucun effort pour «sensibiliser la communauté internationale autour du pillage illégal des ressources naturelles du peuple sahraoui par l'occupant marocain», appelant les médias sahraouis à participer aux campagnes de l'Observatoire «afin d'entendre la voix de leur peuple partout dans le monde».

Le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental a franchi une étape inquiétante au cours de ces deux dernières années, avaient mis en garde quelque 243 ONG, dont Western Sahara Resource Watch dans une lettre transmise en avril dernier à la présidente du Conseil de sécurité des Nations unies. Ces ONG ont condamné «le pillage des ressources naturelles au Sahara occidental, en particulier ses richesses minières par le Maroc, la puissance occupante». Le président de l'ONG Western Sahara Resource Watch Erik Hagen, qui a organisé un atelier sur le pillage des ressources naturelles sahraouies, avait entamé mercredi une visite aux camps de réfugiés sahraouis. Le programme de sa visite com-



Ph. : DR

prenait des entretiens avec Salem Lebsir, responsable de l'organisation politique du Front Polisario, Khatri Addouh, président du Parlement national,

M'hamed Khaddad, coordinateur avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), et Mohamed El-Ouali Akeik,

ministre des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger.

S.B./ SPS

Des militants européens des droits de l'Homme forcés de quitter Al Ayoun

Un groupe de chercheurs et militants européens des droits de l'Homme ont été forcés par les forces d'occupation marocaines de quitter la ville occupée d'Al Ayoun afin de les empêcher de s'enquérir de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés. Une activiste espagnole et un militant français qui devaient se réunir avec la Coordination des associations sahraouies des droits de l'Homme ont été forcés par les forces d'occupation marocaines de quitter les lieux, selon le staff médiatique sahraoui. Cette décision est intervenue vendredi soir lorsque des policiers et agents de renseignements généraux marocains en civils ont encerclé le domicile du militant sahraoui Mustapha Dah où les militants européens devaient rencontrer des membres de la Coordination des associations sahraouies des droits de l'Homme. Les chercheurs européens ont été avisés que le simple fait de rentrer en contact avec le peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental était contraire aux règlements et lois de l'autorité d'occupation marocaine. Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée par le Maroc depuis 1975.

S.B/ SPS

Tunisie

Les touristes fuient toujours le pays

Les attentats du Bardo et de Sousse ont meurtri la Tunisie et gravement atteint le secteur du tourisme. Dans certains endroits, il y a moitié moins de touristes cette année qu'en 2014. Le secteur touristique est toujours en peine en Tunisie. Les attaques du Bardo et de Sousse en mars et juin derniers, qui avaient fait 59 victimes étrangères ont profondément marqué les esprits. Le ministère tunisien du Tourisme a annoncé des mesures pour aider le secteur comme des crédits exceptionnels et des mesures sécuritaires pour attirer les voyageurs. Mais en ce mois d'août, les étrangers ne sont toujours pas revenus dans le pays. Et les conséquences sont graves pour l'économie.

On ne croise plus beaucoup d'Européens sur les plages et dans les hôtels de Tunisie. Même dans les zones touristiques qui longent son littoral. Après les attentats qui l'ont frappé presque coup sur coup, le pays a enregistré de fortes baisses d'activité : 60% d'entrées en moins rien que sur les dix premiers jours de juillet par rapport à l'année dernière. Les réservations n'ont pas repris.

Clientèle locale

Aujourd'hui ceux qui font vivre le secteur sont avant tout les Tunisiens. Pour cette clientèle locale, de nombreux hôteliers ont baissé leurs prix en alléguant souvent en conséquence les services proposés. Autres

visiteurs très attendus cet été : les Algériens. Un marché en hausse depuis 2013. Ils sont désormais plus d'un million chaque année à venir passer leurs vacances en Tunisie. Mais cela ne suffit pas. De nombreuses compagnies de croisière ont donc mis fin à leurs escales et certains tours opérateurs aussi. Les répercussions sont profondes sur les hôtels et même sur les compagnies aériennes. La compagnie aérienne locale Syphax airlines est en cessation provisoire d'activités.

1,4 million d'emplois touchés

Au-delà c'est tout un réseau qui est affecté car le tourisme repré-

sente 400 000 emplois directs et un million d'emplois indirects. Sont touchés : les agriculteurs, les vendeurs, les artisans des médinas et même les chauffeurs de taxi, comme Kamel, 56 ans dont 30 de métier.

Il est spécialisé dans le transport des clients des hôtels de la banlieue nord chic de Tunis, Gammarth. Ce père de deux enfants, assure aujourd'hui qu'il peine à joindre les deux bouts. «On a perdu presque 80% des clients», explique-t-il en assurant qu'il reste optimiste. Le pays a revu ses prévisions de croissance 2015 à la baisse : elles sont passées de 3 à 0,5 %, en raison notamment des pertes du tourisme.

Souhila K./agences

Mauritanie Le Sénat adopte trois projets de loi pénalisant l'esclavage et la torture



LE SÉNAT a adopté, au cours d'une séance plénière présidée par M. El Hadj Abdoul Ba, son vice-président, 3 projets de loi dont le 1^{er} porte création d'un mécanisme national de prévention de la torture (MNP).

Le deuxième projet de loi abroge et remplace la loi 2013/011 sanctionnant les crimes d'esclavage et de torture en tant que crimes contre l'humanité alors que le troisième pénalise l'esclavage et les pratiques esclavagistes. Le gouvernement était représenté à cette séance par M^r Brahim Ould Daddah, ministre de la Justice, entouré de certains de ses collaborateurs.

Le ministre a précisé que le 1^{er} projet de loi vient répondre à des engagements internationaux et avec nous-mêmes au regard de notre religion et de notre constitution. Il a indiqué que les endroits susceptibles d'abriter la torture seront soumis au contrôle de ce mécanisme et que désormais il n'y a plus d'immunité pour qui que ce soit qui pratique la torture.

En ce qui concerne le 2^e projet de loi, il a noté que le texte interfère avec le texte modifié de la loi n^o 048/2007 et du projet de loi créant le mécanisme national de prévention de la torture. Il s'agit de la mise en œuvre de dispositions constitutionnelles et d'engagements internationaux de la Mauritanie.

M. Ould Daddah a ensuite souligné que le troisième projet de loi intervient pour appliquer les dispositions des amendements constitutionnels qui ont qualifié l'esclavage de crimes contre l'humanité et de la feuille de route visant à éradiquer les formes contemporaines de l'esclavage approuvée par le Conseil des ministres le 6 mars 2014. Dans ses réponses aux questions des sénateurs, le ministre a fait remarquer que tous les problèmes liés aux différences sociales entre les citoyens seront réglés de manière positive conformément aux instructions du président de la République, Mohamed Ould Abdel Aziz.

R.M.

Yémen

Les Emirats libèrent un otage britannique

■ La force des Emirats arabes unis participant à l'opération anti-rebelles au Yémen a réussi à libérer un otage britannique détenu depuis plus de 18 mois par Al-Qaïda, au grand soulagement de Londres.

Par Ali O.

La libération de cet ingénieur du secteur pétrolier de 64 ans, enlevé en février 2014 à Sanaa et conduit ensuite dans la province du Hadramout (sud-est du Yémen), a été annoncée hier simultanément à Londres et à Abou Dhabi.

L'otage, identifié par l'agence officielle WAM des Emirats comme étant Douglas Robert Semple, a été libéré par les forces émiraties lors d'une opération de renseignement dans un lieu non précisé et emmené ensuite à Aden. Il a été évacué dans la nuit de samedi à hier de cette ville du sud du Yémen à bord d'un avion militaire vers Abou Dhabi.

«Je me réjouis de confirmer qu'un otage britannique détenu au Yémen a été libéré par les forces des Emirats arabes unis», a déclaré le ministre des Affaires étrangères britannique, Philip Hammond, dans un communiqué, en soulignant qu'il est «sain et sauf». «Nous sommes très reconnaissants envers les Emirats arabes unis pour leur aide», a ajouté le chef de la diplomatie britannique qui se trouvait hier à Téhéran pour rouvrir l'ambassade du Royaume-Uni en Iran. Selon l'agence WAM, le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane, a personnellement téléphoné dans la nuit au Premier ministre britannique, David Cameron, pour l'informer de la libération de l'otage qui



Ph. > D. R.

était aux mains de «l'organisation terroriste d'Al-Qaïda».

«Merci aux Emirats pour leur aide», a tweeté plus tard M. Cameron.

Depuis Abou Dhabi, ce dernier a pu parler au téléphone à son épouse et pourra retourner dans son pays une fois tous les examens médicaux effectués.

Les autorités émiraties ont présenté cette libération comme le témoignage de leur détermination à «lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes».

Elles ont révélé du même coup leur implication directe sur le théâtre des opérations au Yémen alors qu'elles restaient évasives jusqu'ici sur le déploiement de leurs soldats dans le sud du pays.

Les Emirats sont l'un des piliers de la coalition montée en mars par l'Arabie saoudite qui a lancé notamment une campagne aérienne pour empêcher des rebelles chiites yéménites, soutenus par l'Iran, de prendre le contrôle de l'ensemble du pays.

L'implication directe des Emirats au Yémen et la fourniture d'armes et d'équipements aux forces anti-rebelles ont été essentielles dans les succès militaires de ces derniers qui ont pu reprendre depuis la mi-juillet

Aden et quatre autres provinces du sud aux rebelles Houthis.

Peu d'informations ont filtré sur l'ex-otage pendant sa période de détention.

Des centaines de personnes ont été enlevées au Yémen au cours des quinze dernières années, notamment par des tribus qui utilisent les otages comme monnaie d'échange dans leurs conflits avec le gouvernement. Pratiquement toutes les personnes enlevées ont été libérées saines et sauvées.

L'an dernier, un instituteur britannique enlevé en février avait été relâché sain et sauf à la suite de négociations menées par le gouvernement à Sanaa.

Mais en décembre dernier, un otage américain d'Al-Qaïda avait trouvé la mort lors d'une opération ratée des forces spéciales américaines qui visait à le libérer. Un otage sud-africain avait également été tué lors de cette opération.

Début août, une Française, Isabelle Prime, a été libérée grâce à une médiation omanaise, sans que l'on sache si elle avait été détenue par Al-Qaïda ou un groupe tribal.

Arrivée en 2013 au Yémen, Isabelle Prime travaillait pour la société Ayala Consulting, basée en Floride et spécialisée dans la conception de programmes de protection sociale. Elle avait été enlevée à Sanaa en février 2015 avec son interprète yéménite qui avait été libéré quelques semaines plus tard.

Sa libération et celle de l'ingénieur britannique sont intervenues en pleine guerre contre les rebelles chiites Houthis qui a paradoxalement permis à Al-Qaïda de prendre Moukalla, capitale de la province du Hadramout, et de se montrer à visage ouvert à Aden ces derniers jours.

A. O.

Accord sur le nucléaire Londres et Téhéran rouvrent leurs ambassades et normalisent leurs relations



Points chauds Fichage

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen qui doit actuellement affronter le scandale dû à l'expulsion de son père du Front National, n'en oublie pas pour autant d'intervenir sur les affaires qui font l'actualité, notamment l'attaque terroriste perpétrée dans un train en France, il y a quelques jours, par un individu de nationalité marocaine. La dirigeante du FN a demandé hier que les étrangers fichés pour leurs liens avec l'islam radical soient «immédiatement expulsés» et «interdits de territoire», après que des informations concernant le fichage de l'islamiste marocain maîtrisé dans un train vendredi aient été publiées. Ayoub El Khazzani, un Marocain lourdement armé, a été neutralisé par des passagers vendredi dans un Thalys Amsterdam-Paris et est actuellement en garde à vue dans les locaux de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) à Levallois-Perret, en banlieue parisienne. Il faisait l'objet d'une fiche «S» à la DGSJ, après un signalement des services de renseignement espagnols. «On constate malheureusement les très grandes faiblesses du fichage pour renseignement. Ce dispositif est défaillant parce qu'il s'interdit les vraies questions : pourquoi donc la France accepte-t-elle sur son territoire national un ressortissant étranger dont elle sait pourtant qu'il est potentiellement dangereux et lié à une idéologie meurtrière ?», demande la présidente du Front national dans un communiqué. Marine Le Pen «demande que les étrangers connus pour leurs liens avec l'islamisme radical ne soient désormais plus simplement fichés, mais qu'ils soient immédiatement expulsés du territoire français s'ils vivent en France, et dans tous les cas interdits de territoire». «Cette mesure doit être décidée le plus rapidement possible et s'accompagner de la remise en place de nos frontières nationales pour être parfaitement efficace», dit-elle. Toutefois, l'on doute que les autorités mettent en place une telle mesure. Les électeurs du FN ou les aspirants électeurs auront à décider pour leur part si les propositions de Marine Le Pen sont du domaine du réalisable ou si la présidente du parti frontiste ne fait que profiter de ce tragique événement pour tenter de détourner l'attention de l'interminable polémique dans laquelle est engeulée son parti depuis déjà plusieurs mois maintenant. F. M.

Le chef de la diplomatie britannique, Philip Hammond, a rouvert hier l'ambassade de son pays à Téhéran, fermée depuis près de quatre ans après avoir été saccagée par des militants hostiles au renforcement de sanctions contre l'Iran. Cette réouverture marque «la fin d'un long voyage et le début d'un nouveau» entrepris par «deux grandes nations», a déclaré M. Hammond lors d'une cérémonie à l'intérieur de l'ambassade. Fermée aussi depuis novembre 2011, l'ambassade d'Iran à Londres devait également reprendre ses activités hier. Selon M. Hammond, les relations entre les deux pays se sont «améliorées régulièrement» depuis l'élection du président iranien Hassan Rohani en 2013. «L'accord nucléaire historique du mois dernier a été une autre étape et a démontré le pouvoir de la diplomatie, conduite dans une atmosphère de respect mutuel, pour résoudre les défis communs», a-t-il ajouté.

Sa visite de deux jours est la première d'un chef de la diplomatie britannique en Iran depuis 2003. Elle intervient après celles du vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel, du chef de la diplomatie française Laurent Fabius et de la patronne de la diplomatie européenne Federica Mogherini, qui se sont pressés à Téhéran à la suite de la signature le 14 juillet de l'accord historique sur le nucléaire. Les grands pays européens ont

désormais tous une ambassade à Téhéran, mais les États-Unis et le Canada n'ont pas encore rouvert la leur. Malgré le réchauffement des relations, les États-Unis sont toujours considérés comme «le grand Satan» par l'Iran, en particulier par le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei qui dénonce régulièrement «l'arrogance» de ce pays.

L'accord du 14 juillet entre l'Iran, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie, la Chine et l'Allemagne prévoit de limiter au domaine civil le programme nucléaire iranien en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions internationales imposées à l'Iran depuis 2006. Lors de son séjour à Téhéran, M. Hammond va s'entretenir avec le président Rohani ainsi qu'avec son homologue Mohammad Javad Zarif. L'ambassade britannique avait été fermée en novembre 2011 après sa mise à sac par des manifestants favorables au régime du président iranien d'alors, Mahmoud Ahmadinejad, hostiles au durcissement des sanctions contre l'Iran liées à son programme nucléaire controversé.

Elle sera dans un premier temps gérée par un chargé d'affaires, Ajay Sharma, mais un ambassadeur pourrait être désigné dans les prochains mois.

«Nous voulons d'abord nous assurer que l'accord nucléaire est un succès, notamment en encourageant le commerce et les investissements une fois que

les sanctions seront levées», a déclaré Philip Hammond qui est accompagné de plusieurs responsables économiques.

«Le Royaume-Uni et l'Iran doivent également être prêts à discuter des défis que nous affrontons tous deux, dont le terrorisme, la stabilité régionale, l'expansion de l'organisation État islamique en Syrie et en Irak, la lutte contre le trafic de drogue, et les migrations», a poursuivi le ministre britannique. Avec l'élection du président modéré Hassan Rohani en juin 2013 et la reprise des négociations sur le nucléaire à la fin de la même année, les relations entre Téhéran et Londres se sont peu à peu réchauffées.

En février 2014, les deux pays avaient décidé de normaliser leurs relations en hissant symboliquement leur drapeau national sur leurs représentations respectives, et Londres avait fait savoir que les circonstances étaient «réunies» pour rouvrir son ambassade.

Les pays occidentaux, qui avaient très fortement limité leurs relations commerciales et économiques avec l'Iran à cause des sanctions, espèrent renouer rapidement avec ce pays pour être présents sur un marché de près de 80 millions d'habitants.

Le pouvoir politique iranien encourage aussi la normalisation des relations avec l'Occident pour attirer des investissements internationaux dont son pays a fortement besoin.



Festival de la musique diwan

Le groupe marocain «Lemchaheb» ouvre le bal

Les mélomanes de la musique diwan se sont régalez samedi soir avec le groupe marocain «Lemchaheb». Les membres du groupe ont démontré des capacités techniques de haut niveau tout en créant une ambiance festive. Cette soirée organisée au théâtre de Verdure Saïd-Mekbel du Bois des arcades s'inscrit dans le cadre du festival international de musique diwan. La huitième édition de ce festival verra la participation de grands noms de ce genre musical, à l'image de «Lemma Becharia», «Ifrikya Spirit», Hamid El Kasri (Maroc), «Bassekou Kouyaté & N'goni Ba» (Mali), Richard Bona (Cameroun) ainsi que «Malted Milk & Green» (France-USA).

Par Abia Selles

Les mordus de la musique diwan seront gâtés jusqu'au 27 août courant au théâtre de Verdure Saïd-Mekbel du Bois des arcades. En effet, c'est dans le cadre du festival international de la musique diwan que des prestations de haute facture seront animées par de grands noms de cette musique ancestrale. D'ailleurs, ce lieu de spectacles a vibré samedi soir sous les sonorités et rythmes du groupe marocain mythique des années 1970 «Lemchaheb». Ce groupe musical a animé un concert empreint de nostalgie, d'authenticité et d'énergie.

Inaugurée par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui a rappelé dans son allocution l'«importance» de ces expressions culturelles émanant d'un «patrimoine ancestral», cette édition a accueilli les compagnons de Mohamed Hamadi pour la première fois dans ce festival en plus des jeunes de «Diwan Gnawa El Kandoussia», premier prix du festival national qui s'était tenu en juin dernier à Béchar.



Ph. F. Soraya/DJA

Connu pour avoir révolutionné la musique marocaine dans les années 1970 et 1980, «Lemchaheb», dont la musique, le verbe et l'énergie sur scène n'ont pas pris une ride, ont revisité leur répertoire devant un public algérois encore peu nombreux à cette soirée inaugurale. «Ya chrâa», «Hamouda», ou encore «Ya latif» sont autant de succès joués sur des rythmes de musique gnawa soutenue par une instrumentation puissante et

riche en percussions – bendir, tumba et batterie – qui ont séduit le public qui a également retrouvé des succès repris par des groupes du sud-ouest du pays comme Hasna El Becharia et Essed – où les auteurs de la célèbre «Hakmet laqdar» connaissent un succès phénoménal.

Plus tôt dans la soirée, les tbel (tambours) des jeunes musiciens de «Diwan Gnawa El Kandoussia» avaient annoncé

l'ouverture du festival avec un spectacle dynamique émanant de la tradition diwan dans ses aspects chorégraphiques et musicaux les plus authentiques. Menée par un maâlem âgé de 21 ans au gombri, la troupe a présenté, lors de son passage sur scène, un son irréprochable au gombri en plus d'une grande maîtrise au chant des bradsj et de la danse koyo traditionnelle pratiquée dans le diwan.

Ayant pour objectif de «faire

aimer le patrimoine populaire à la jeune génération» en l'intégrant d'un mouvement folk de l'époque, «Lemchaheb» ont également partagé la scène le temps de deux morceaux avec les jeunes musiciens de Kenadsa qui ont assuré les karkabou et la danse.

Ce groupe réactionnaire basé sur une poésie populaire et de la folk, créé en 1974, devrait prochainement entamer le tournage d'un film documentaire sur leur parcours en collaboration avec le réalisateur algérien Laarbi Lekhal en plus de la sortie prochaine d'un nouvel album au Maroc.

Inauguré samedi, le 8^e Festival international de musique diwan se poursuivra jusqu'au 27 août au théâtre de Verdure Saïd-Mekbel du Bois des arcades avec encore à l'affiche trois autres lauréats du festival national, «Lemma Becharia», «Ifrikya Spirit», Hamid El Kasri (Maroc), «Bassekou Kouyaté & N'goni Ba» (Mali), Richard Bona (Cameroun) «Malted Milk & Green» (France-USA).

A.S.

Ouverture du Festival de la chanson raï à Sidi Bel-Abbès

Une cinquantaine d'artistes au menu

Le huitième Festival de la chanson raï a débuté samedi soir à Sidi Bel-Abbès pour une semaine d'activités artistiques placées sous le slogan «Raï Bladi» (le raï de mon pays). La cérémonie d'ouverture s'est tenue au stade des trois frères Amarouche en présence des autorités locales et devant un public nombreux, ravi de renouer avec cet événement initié avec le soutien du ministère de la Culture. Une

cinquantaine de vedettes de la chanson raï, venues de différentes wilayas du pays, participent à cette édition aux côtés d'autres musiciens algériens évoluant à l'étranger et du chanteur marocain invité, Stati Abdelaziz. L'intérêt de ce rendez-vous culturel a été mis en exergue par le commissaire du Festival, Toufik-Adda Boudjellal, soulignant que le choix du slogan «Raï Bladi» a pour but de rappeler que le Raï

est un genre musical «purement algérien».

«Le raï est une entité algérienne, un produit du terroir à exploiter au maximum, avec la contribution des chanteurs des quatre coins du pays, et ce, pour promouvoir davantage ce pan du patrimoine culturel national», a fait valoir M. Boudjellal.

Un programme riche et varié a été élaboré dans le cadre de la nouvelle édition qui verra la

montée sur scène de nombreux jeunes talents aux côtés de grands chantres du genre à l'instar de chaba Zahouania. Parmi les nouveautés introduites cette année, le commissaire du Festival a fait part notamment de l'animation de concerts thématiques dédiés au «Raï nostalgique» avec une soirée réservée exclusivement aux familles.

D.R.

– La rigueur dans les dépenses publiques touchera les manifestations culturelles –

Les résultats de la commission installée par Mihoubi bientôt connus

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a indiqué, samedi, que la commission chargée d'évaluer les différentes manifestations culturelles (fêtes et festivals) rendra prochainement ses conclusions qui seront déterminantes pour la révision de leur tenue sur plusieurs plans notamment en matière de budgets qui leur sont alloués, leur durée et leur périodicité.

S'exprimant devant la presse en marge de sa visite à Tizi Ouzou pour donner le coup d'envoi de la 6^e édition du festival culturel local du tapis d'Ath Hicham, Mihoubi a souligné que la mesu-

re en question vise aussi à encourager ce qui est de qualité à émerger et mettre fin à certaines répétitions thématiques qui reviennent dans un laps de temps réduit dont les participants sont parfois les mêmes dans ces manifestations. Le ministre a suggéré qu'il sera question de réduire la durée de ces manifestations et revoir leur périodicité de leur organisation à l'effet de réduire les dépenses inhérentes à leur organisation.

Par ailleurs, Azzedine Mihoubi qui était accompagné de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du

Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a annoncé à l'ouverture de la manifestation que la prochaine édition du festival culturel local du tapis d'Ath Hicham sera nationale dans le but de permettre une plus large présence des autres régions du pays par leurs richesses liées à la tapisserie. Pour le ministre les efforts seront poursuivis pour favoriser le développement de ce métier.

Mihoubi n'a pas manqué de rappeler le soutien du ministère de la culture aux activités culturelles et créatives dans la région dans le cadre de la promotion de la

culture amazigh tout en soulignant que plus de 10% des artistes algériens sont issus de la Kabylie.

Il est à noter enfin, que le festival du tapis d'Aït Hicham ouvert, samedi, à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou se poursuivra jusqu'au 26 août en présence de délégations de l'artisanat provenant de 15 autres wilayas. Quelque 47 exposants dont 35 artisanes dans le tapis essentiellement issues d'Ath Hicham prennent part à cette édition.

Hamid Messir

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre de verdure Saïd-Mekbel de Riad El Feth
Jusqu'au 27 août :
Festival international de la musique Diwane

Parking du Centre commercial Ardis
Jusqu'au 31 août :
Cirque Amar propose des spectacles pour enfants et adultes

La salle de cinéma Cosmos de Riadh el Feth
Jusqu'au 31 août :
Une double programmation filmique qui touchera deux publics, une pour les enfants et une autre pour les plus grands

Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès
Jusqu'au 28 août :
Festival national de la chanson raï

Maison de la culture de Khenchela
Jusqu'au 25 août :
Festival national du théâtre pour enfants

Théâtre régional de Mostaganem
Jusqu'au 26 août :
Festival national de la poésie melhoun

Maison de la culture de Béjaïa
Du 25 au 30 août
Festival local de la musique et de la chanson kabyles
Palais de la culture Mohamed-Laïd- Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 15 septembre
Exposition rétrospective du peintre Bachir Belounis

Coup-franc direct



Dure est la chute !

Par Mahfoud M.

Se prenant la tête après le sacre africain, l'Entente de Sétif se retrouve dans une situation difficile avec cette élimination de la Ligue des champions d'Afrique alors que tout le monde pensait qu'elle avait les moyens de refaire le coup de l'année dernière et pourquoi pas remporter un second sacre. Mais les supporters ont vite déchanté avec cette déconvenue que nul n'attendait, sachant que l'Entente avait l'opportunité de remporter au moins ses matchs à domicile. Quelles sont les raisons de cette désillusion ? Il faut savoir que l'Entente a laissé filer de nombreux cadres de l'équipe partis voir ailleurs, avec l'attrait financier des clubs du Golfe qui ont été charmés par le niveau de certains joueurs suivis lors de la compétition africaine. Les joueurs qui les ont remplacés ne sont pas d'égalé valeur. En effet, dure est la chute pour les Sétifiens qui n'ont pas su gérer cette période de transition. Certains pensent que le fait de laisser partir certains joueurs était une grossière erreur et qu'il fallait, au contraire, garder certains éléments d'expérience pour espérer avoir une saison réussie avec l'engagement de joueurs de qualité et non des éléments inconnus comme ces joueurs ramenés de l'Hexagone.

M. M.

Ligue I Mobilis (2^e journée)

Le CSC nouveau leader

■Après deux journées, le CS Constantine s'empare seul des commandes du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football après sa victoire contre le MC Oran (2-1), grâce à des réalisations de sa nouvelle recrue Akssa (23') et du capitaine Bezzaz (57') contre un but du Libyen Zaâbia (39').

Par Mahfoud M.

Les Sanafir ont même raté un penalty par Boulemdais dans une partie marquée par l'expulsion du gardien oranais Natech. Avec ce succès, les hommes de Velud totalisent six points, soit deux longueurs d'avance sur un groupe de six clubs qui partagent la deuxième place. Cette deuxième journée disputée samedi a été marquée par la seconde défaite de rang du nouveau promu le RC Relizane du RC Arbaâ. Le RCR, a été battu à domicile par le MC Alger qui est revenu avec les trois points de la victoire de son déplacement. Les Algérois ont fait la différence grâce à leur supériorité et expérience ponctuées par deux buts de Gourmi (5') et Hachoud (63'). Les locaux ont réduit le score par l'Ivoirien Manucho (75'). De son côté, le RC Arbaâ a été défait à Alger par le CR Belouizdad qui a dominé le match en marquant trois buts. Les hommes d'Alain Michel, emmenés par un bon Fahem Bouazza, n'ont éprouvé



Les Constantinois amorcent leur démarrage

aucune difficulté pour engranger les trois points de la victoire. La seconde victoire en déplacement de la journée a été décrochée par l'USM El Harrach qui s'est imposée petitement grâce à un but de Meziane en première période. Un succès qui fera beaucoup de bien aux Harrachis après le nul concédé sur leur pelouse lors de la première journée. La JS Saoura a souffert pour disposer du nouveau promu le DRB Tajanet (1-0). Les protégés de Simondi ont attendu l'heure du jeu pour marquer l'unique but de la rencontre par l'opportuniste Mustapha Djallit dont c'est le second en deux rencontres. L'ASM Oran est revenue de très loin face au NA Hussein-dey (2-1). Menés au score sur un but de Gacemi (52'), le second de la saison, les Oranais ont renversé la situation dans le dernier quart d'heure par Sebbah (67') et Herbache (81'). Le derby kabyle

entre le MO Béjaïa et la JS Kabylie joué à huis clos n'a pas connu de vainqueur. Un score de parité qui fait beaucoup plus les affaires des Canaris qui restaient sur une défaite sur leur pelouse. En revanche, le MOB n'a pas confirmé la victoire de la première journée contre le RC Arbaa (2-0). Quinze buts ont été inscrits en sept rencontres et trois joueurs ont été expulsés : Natech (MCO), Hariat (USMB), Cherchar (RCA). Le dernier match entre l'USM Alger et l'ES Sétif aura lieu mardi prochain à 18h00 au stade Omar-Hamadi. (Alger). M. M.

LES RÉSULTATS :

RCR- MCA	2-1
CSC- MCO	2-1
JSK- MOB	0-0
CRB-RCA	3-1
USMB- USMH	0-1
ASMO- NAHD	2-1
JSS- DRBT	1-0
USMA-ESS le 25 août 18h00	

Ligue des champions d'Afrique El Merrikh passe, le MCEE toujours dernier

Le MC El Eulma s'est incliné face à Al Merrikh sur le score de 3 à 2 samedi soir à Eulma en match comptant pour la cinquième journée de la Ligue des champions d'Afrique, groupe B. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kadri (14) et Abbas (26) pour le MCEE. Kamel Slimane (68), Bakri (70, 90 SP) pour Al Merrikh. Cette rencontre est sans enjeu, puisque Al Merrikh est déjà qualifié pour les

demi-finales en compagnie de l'USM Alger quel que soit le résultat de cette rencontre après la défaite de l'ESS face à l'USMA (3-0) vendredi soir. L'USM Alger trône en tête du groupe B avec 15 points et cinq victoires devant Al Merrikh (10 PTS) ; l'ESS (4PTS) et le MCEE (0 PT). L'USM Alger pourrait être fixé sur son adversaire en demi-finale à l'issue des matchs de l'autre groupe.

Mondiaux-2015 d'athlétisme (400 m haies) Lahoulou en demi-finales

L'ATHLÈTE algérien Abdelmalik Lahoulou s'est qualifié pour les demi-finales du 400 m haies des championnats du Monde-2015 d'athlétisme à Pékin, à l'issue des séries disputées samedi. Engagé dans la 1^{re} série, Lahoulou s'est classé 5^e avec un chrono de 49.33 derrière le Kényan Bette Nicholas (48.37), le Russe Chalyy Timofey (49.05), le Bahreïni Gibson Jeffery (49.09) et le Mozambicain Kurt Couto (49.15). Le représentant algérien ne s'est qualifié en demi-finales prévues dimanche que grâce à son chrono qui l'a placé au 19^e rang du classement général des séries. Pour les demi-finales, Lahoulou sera engagé dans la 1^{re} série. Les deux autres Algériens engagés dans le 400m haies, à savoir Saber Boukemouche et Mouloud Rahmani, n'ont pas pu passer le cap du premier tour, après s'être classés à la 6^e place de la 3^e série avec un temps de 51.54 et à la 7^e place de la 5^e série (50.21). Plus tôt dans la journée, deux Algériens (Bilal Tabti et Hicham Bouchicha) s'étaient qualifiés pour la finale du 3000m steeple prévue lundi. A rappeler que l'Algérie participe à ces Mondiaux d'athlétisme qui ont débuté samedi dans la capitale chinoise avec 14 athlètes, dont le champion olympique-2012 du 1500m, Taoufik Makhlouf.



Abdelmoumene Djabou :

«Je suis libre de tout contrat !»

Victime d'une blessure au genou gauche qui a nécessité une opération et absent des terrains depuis le mois d'avril, Abdelmoumene Djabou n'est pas encore rétabli et n'a pas encore choisi sa future destination. Les spéculations sur l'avenir de l'international algérien vont bon train depuis quelques semaines, le joueur donné acquis pour l'ES Sétif ou en

négociation avec son ancienne équipe du Club Africain, affirme de son côté ne pas avoir tranché sur sa future destination. «A l'heure actuelle, une chose est sûre : je suis libre de tout contrat !», a affirmé l'international algérien sur la Télévision algérienne. Si des contacts étroits avec son ancienne équipe de l'ES Sétif ont bien existé, d'autres pistes sont étudiées par

«Memouche» : «J'ai des contacts avec des clubs tunisiens, algériens et du Golfe. Mon genou n'est pas encore guéri. C'est seulement quand je serai rétabli et bien dans ma tête que je choisirai ma future équipe». L'international algérien a disputé 18 matches de Ligue 1 tunisienne la saison dernière avec le Club Africain et inscrit 8 buts.

Mondiaux-2015 de natation (juniors)

L'Algérie présente avec une fille et un garçon

Les nageurs Majda Chébaraka et Lounis Khendriche représenteront l'Algérie aux Championnats du monde «juniors» de la natation, prévus du 24 au 30 août à Singapour, avec l'objectif d'atteindre au moins une finale des différentes épreuves dans lesquelles ils sont engagés, selon les prévisions des deux athlètes. Majda Chébaraka est engagée dans quatre épreuves de la natation libre, à savoir, le 200m, 400m, 800m et 1500m, alors que Khendriche sera aligné sur le 200m et le 400m nage libre ainsi que le 50m et 200m papillon. En stage depuis le 2 août au centre de regroupement des équipes nationales à Soudania (Alger), avec une trentaine d'athlètes, toutes catégories, les deux représentants de la natation algérienne au rendez-vous de Singapour, se sont dit «prêts» pour le Mondial qui constitue une première pour eux. «Sous la houlette des entraîneurs natio-

naux dont le sélectionneur en chef le Brésilien Oliveiros Hugo Lobo Filho, on a mis les boucées doubles, avec un travail intense et des séances d'entraînement allant jusqu'au tri-quotidien, afin de mieux nous préparer pour cette échéance mondiale qui sera la première dans notre carrière», a indiqué, Majda Chébaraka (15 ans). Le jeune âge de la sociétaire de l'AA Bank Brésil, son club au pays de la Samba où elle réside, ne l'empêche pas de se fixer l'objectif d'être parmi les meilleures aux Mondiaux des juniors. «On ne va pas en touriste. C'est une compétition qui regroupera forcément les meilleures nageuses des différentes nations, et mon objectif est de figurer parmi les 16 meilleures d'entre elles, au moins, dans une des spécialités dans lesquelles je vais m'engager», a expliqué Majda Chébaraka qui s'entraîne en Algérie avec le GS Pétroliers. Ses chronos la placent à chaque

fois en tête des nageuses de son âge, que ce soit au Brésil ou en Algérie, «mais, dit-elle, je reste sereine, car à Singapour je sais qu'il y aura des révélations et j'espère en être une». De son côté, le jeune Khendriche (17 ans) reste très «positif» et se dit «confiant» pour son baptême du feu au niveau international. «Je me préoccupe beaucoup plus de la performance que je peux réaliser à Singapour. Certes, je vais découvrir ce qu'est un championnat du Monde, mais cela ne va pas me décourager pour aller chercher mon objectif, à savoir arriver en finale du 200m papillon (ma spécialité) et battre le record d'Algérie actuel qui est de 2min 2sec», a souligné le sociétaire de l'OC Alger. Très attentif aux conseils des entraîneurs (Kaoua, Salah et Mouloud) qui l'ont pris en main durant le stage, aux côtés de l'entraîneur en chef brésilien, le jeune nageur dit avoir travaillé dur aux côtés de ses compatriotes.

Rennes

Zeffane s'illustre face à Lyon



LA LATÉRAL gauche, pour son retour à Lyon, une semaine après l'avoir quitté, a réussi non seulement à battre ses anciens coéquipiers chez eux mais il est passeur et buteur pour une victoire 1-2. Placé au poste de milieu gauche, il est à l'origine du premier but à la 7^e minute, en lançant en pleine course Pedro Henrique à l'entrée de la surface, qui va mar-

quer. Après une égalisation signée Fekir pour Lyon, en deuxième mi-temps, il inscrira le but de la victoire en mode «Mahrez», à la réception d'une transversale sur l'aile gauche, il fixe son défenseur, déborde, entre dans la surface et place une frappe au premier poteau, qui trompe le gardien Lopes (55'). Zeffane est remplacé sous les applaudissements à la 68^e minute par Grosicki. Victoire donc 1-2 pour Rennes.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Décès

La chanteuse sahraouie Mariem Hassan n'est plus



LA CÉLÈBRE chanteuse sahraouie Mariem Hassan est décédée, samedi 22 août à l'âge de 57 ans dans les camps de réfugiés près de Tindouf en Algérie, rapporte le site américain wordmusiccentral.org qui cite son ancien producteur et ami, Manuel Dominguez. La chanteuse et parolière, établie en Espagne depuis quelques années pour des raisons de santé, est partie «entourée de sa famille» avec laquelle elle avait choisi de passer ses derniers jours, a précisé la même source. Née en 1958 à Oued Tazua près de la ville sahraouie de Smara dans une famille nomade, Mariam Hassan connaît l'exil en 1975 après la Marche verte lancée par le roi du Maroc Hassan II pour annexer les territoires sahraouis sous occupation espagnole. Réfugiée en Algérie durant 27 ans où elle exerçait comme infirmière, elle débute en 1976 avec le groupe «El Hafed Shahid Buyema», puis avec la formation «Shahid El Uali», devenue, en cinq albums, un des porte-voix de la cause sahraouie dans le monde. Après la dissolution du groupe, elle entame une carrière solo en 1998, chantant en Hassaniya, la langue du peuple sahraoui, dans différents festivals internationaux. **R.G./agences**

Chine

Le bilan des explosions à Tianjin monte à 123 morts

LE BILAN des explosions en Chine qui ont dévasté le 12 août une section de la zone portuaire et des sites industriels de Tianjin (nord-est) ainsi que des complexes résidentiels environnants est monté à 123 morts, selon l'agence d'Etat Chine nouvelle.

Cinquante personnes sont toujours portées disparues et 624 sont encore hospitalisées, ont précisé des responsables locaux cités par l'agence de presse.

Le gouvernement chinois a promis samedi de conduire une enquête «rigoureuse» pour déterminer les causes de ces explosions, selon la même source.

L'entrepôt de produits chimiques d'où sont parties les explosions géantes contenait quelque 700 tonnes de cyanure de sodium hautement toxique, parmi des milliers de tonnes d'autres composants chimiques dangereux, selon les autorités.

Les craintes de contamination de grande ampleur restaient vives : des niveaux de cyanure jusqu'à 356 fois supérieurs au seuil de tolérance ont été relevés mercredi dans des eaux près du site des explosions, selon la municipalité.

Afghanistan

Trente et un talibans tués dans des frappes aériennes

DES FRAPPES aériennes menées par l'armée afghane ont tué 31 talibans, dont un commandant important, et fait 30 autres blessés hier dans le district de Musa Kala dans la province du Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, a déclaré le porte-parole de l'armée Mohammad Rasoul Zazai. «Les forces aériennes afghanes, soutenues par la mission Soutien résolu de l'OTAN, ont lancé hier matin une série de frappes aériennes contre les cachettes des talibans dans le district de Musa Kala. Trente et un rebelles, dont un commandant clé, le mollah Zaraqawi, ont été tués et 30 autres blessés», a indiqué M. Zazai. Les bombardements ont eu lieu alors que les talibans tentaient de s'emparer du district de Musa Kala. Les talibans se sont infiltrés dans le district de Musa Kala au cours des derniers mois et ont tenté de lancer une offensive majeure pour s'emparer de ce district d'une importance stratégique dans le sud de l'Afghanistan. **R.N.**

L'EUROPE IMPLUISSANTE FACE À L'IMMIGRATION CLANDESTINE



Lors d'une opération qui se poursuit

Deux terroristes abattus à Skikda

■ Deux terroristes ont été abattus samedi par des détachements des forces combinées de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Skikda, lors d'une opération menée près de la localité d'Ain Laksar, daïra d'Aïn Kechra, a indiqué hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Sihem T.

«**A**u cours d'une opération de qualité menée près de la localité d'Ain Laksar, daïra d'Aïn Kechra, au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Skikda, des détachements des forces combinées de

l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Skikda (5^e Région militaire) ont abattu deux terroristes le 22 août 2015», a précisé la même source. «L'opération, qui est toujours en cours, a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type

kalachnikov, un fusil mitrailleur de type RPK, trois chargeurs garnis, une paire de jumelles, une quantité de munitions et divers objets», a ajouté le ministère de la Défense nationale.

S.T./APS

Clôture du 13^e festival de la chanson amazighe

Amour Abdenour fait danser les Béjaouis

La 13^e édition du festival de la chanson amazighe organisée par le comité des fêtes de la ville de Béjaïa a été clôturée avant-hier soir. Et c'est la star de la chanson kabyle, Amour Abdenour qui a donné le ton pour la clôture du festival dans une ambiance des plus festives devant un public qui n'a pas hésité à se faire plaisir. Amour Abdenour a fait vibrer une assistance des grands jours, composée de femmes, hommes, familles, enfants, etc. Il a chanté ses anciennes chansons puis de

nouvelles et le public n'a pas hésité à l'accompagner tout au long de sa prestation qui a duré environ deux heures. Amour Abdenour qui était absent de la scène locale depuis 18 ans, n'a pas hésité à chanter avec ses tripes pour donner de la joie à l'assistance qui l'a longtemps attendu et surtout faire plaisir aux vacanciers venus d'ailleurs pour séjourner quelques jours ou semaines sur les plages dans cette région très accueillante. Enfin, il y a lieu de rappeler que ce rendez-vous a été dédié à

Arezki Bouzid, un pionnier de la chanson patriotique kabyle et l'un des chanteurs de la révolution algérienne encore en vie. Un prix spécial lui a été remis pour les efforts qu'il avait consentis et son double combat, ceci dans une ambiance qui n'a pas manqué d'émouvoir le public. Le prix du concours des chanteurs amateurs qui se sont produits sur la scène durant cette édition dans l'espace dit «le Palmier» près de la wilaya a été décerné à Yacine Chaban, un jeune artiste, originaire d'Ellithen dans la wilaya de Tizi Ouzou et résidant dans la commune de Boudjellil (daïra de Tazmalt). C'est le maire de la ville qui le lui a remis au même titre que les deux autres lauréats du concours. Enfin, cette édition s'est terminée avec des promesses de professionnalisation et d'internationalisation du festival. Le rendez-vous est pris pour 2016. **Hocine Cherfa**

Tizi Ouzou

Un jeune tué dans une fête familiale

UN HOMME de 30 ans a été tué, dans la nuit de vendredi à samedi, par son cousin après une dispute au village Ait Abdelmoumène dans la commune de Tizi N'Telatha (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources sécuritaires. La victime a été tuée avec une arme blanche. Le présumé auteur du crime a été arrêté en attendant sa présentation devant la justice alors que le mobile du crime, qui s'est produit au cours d'une fête familiale, reste inconnu. **Hamid M.**

Un homme décède

après une chute du haut d'une bâtisse

UN HOMME est décédé, hier dimanche vers 7h du matin, après avoir fait une chute du haut du 2^e étage d'une bâtisse à Fréha (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. La victime D.M (38 ans) a rendu l'âme sur les lieux. **H. M.**

Les corps sans vie de deux personnes découverts dans un véhicule

LES corps sans vie de deux personnes ont été retrouvés, dans la nuit de samedi à dimanche, au lieu-dit Lemeghassel, non loin du village Atouche dans la commune de Makouda (20 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris de source locale. Les corps ont été découverts à l'intérieur d'un véhicule carbonisé. **H. M.**

Séisme

Secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés à Tipaza

UNE SECOUSSE tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 14h27 (heure locale) dans la wilaya de Tipaza, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au sud-est de Gouraya, précise la même source. **R.N.**